

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Portefeuille privé revenu fixe

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI consiste à procurer un revenu courant élevé tout en offrant une croissance soutenue du capital. Le fonds investit directement, ou au moyen de placements dans des titres d'autres organismes de placement collectifs, dans un portefeuille constitué principalement d'obligations gouvernementales et corporatives du Canada.

Le gestionnaire de portefeuille analyse les conditions économiques et leurs répercussions sur les taux d'intérêt dans son choix de titres. Selon qu'il prévoit que les taux d'intérêt augmenteront ou diminueront, il favorise des échéances plus courtes ou plus longues. Les placements dans des titres d'emprunt de sociétés étrangères ne devraient pas dépasser 40 % de l'actif du fonds. Le fonds peut employer une approche en matière d'investissement responsable, comme il est décrit dans le prospectus du fonds, cette approche faisant partie des nombreuses composantes des stratégies de placement utilisées pour contribuer à l'atteinte de l'objectif de placement du fonds.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2024, les parts de la Série Conseillers du Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI ont produit un rendement de 4,01 % comparativement à 4,23 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice obligataire universel FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est calculé après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement pour toutes les séries du fonds, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

La valeur liquidative du fonds a diminué de 16,87 % au cours de la période, de 6,647 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à 5,526 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Cette baisse est principalement attribuable à un rééquilibrage des solutions gérées offertes par BNI.

Au début de 2024, un climat d'optimisme prudent s'était installé. En effet, si 2023 venait de se terminer par un rebond spectaculaire, les banques centrales faisaient toujours face à un défi de taille : amorcer la redescende des taux d'intérêt alors que l'inflation n'était pas encore de retour à la cible, mais que plusieurs indicateurs de récession auparavant sans faute avaient déjà été déclenchés. Ultimement, ce sont les investisseurs les plus optimistes qui ont eu gain de cause ; avec une inflation qui a continué de ralentir, des banques centrales en plein cycle de baisses de taux et une économie américaine qui continue de dépasser toutes les attentes, les marchés boursiers ont connu une année spectaculaire en 2024. Les obligations ont quant à elles connu une année en demi-teinte, affichant une performance similaire à celle des liquidités.

Du côté des titres à revenu fixe, le climat d'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes et les titres américains à rendement élevés. À l'inverse, les titres gouvernementaux ont eu des rendements annuels plus modestes au Canada, mais surtout aux États-Unis. Au sein des matières premières, le prix du pétrole a terminé l'année pratiquement inchangé. De plus, l'environnement économique et politique a été très favorable pour l'or, avec un gain annuel de 27,1% qui excède celui des actions. Enfin, le dollar américain s'est fortement apprécié durant l'année, le billet vert étant porté par la surperformance relative de l'économie américaine et les menaces de tarifs de la future administration Trump.

Dans ce contexte, le fonds a sous-performé l'indice de référence pour la période. La sélection sectorielle a contribué à la performance absolue du fonds au cours de la période, le positionnement de la durée s'avérant également être un moteur de performance. La sélection des titres a également aidé.

Événements récents

Au cours de l'année 2024, la durée du Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI est demeurée au niveau de l'indice. Contrairement au début de l'année, alors que le portefeuille affichait un surpoids aux obligations de 5 ans, le fonds est maintenant surexposé aux termes de 10 ans. La surexposition aux obligations provinciales a légèrement diminué pour s'établir à +0,71 année en dollars-durée. La déviation en obligations de sociétés fut réduite, passant de +0,44 à +0,17 année en dollars-durée à la fin de l'année.

Un décalage semble s'installer dans la direction des politiques monétaires des pays industrialisés. D'un côté, la Banque du Canada et la Banque centrale européenne ont amorcé leur assouplissement monétaire avec des baisses respectives de 0,25 % de leur taux directeur.

En revanche, la Réserve fédérale continue de repousser la date où elle juge qu'une détente monétaire sera requise étant donné les risques liés à une reprise de l'inflation. Alors qu'elle s'attendait auparavant à réduire son taux directeur à 3 reprises au moment où l'économie affichait une demande excédentaire, voilà que la Fed prévoit dorénavant une seule baisse en 2024 alors que l'activité économique démontre des signes d'épuisement. L'épargne cumulée est pratiquement écoulee tandis que les conditions financières restrictives affaiblissent la demande pour la consommation à crédit. Dans l'avenir, les dépenses des ménages évolueront davantage au rythme des revenus du marché du travail. Celui-ci se rééquilibre graduellement, ce qui affaiblit la pression sur les salaires et pourrait réduire le rythme des dépenses. Par contre, la progression des salaires au Canada est encore vive. Le taux de syndicalisation au Canada est de 29,4 % contre 10,3 % pour nos voisins du sud. Le rajustement des salaires est donc plus lent à s'effectuer au Canada, car les conventions collectives étalées sur plusieurs années ne sont pas toutes renégociées. Ceci pourrait compliquer la tâche de la Banque du Canada à maîtriser l'inflation des services et calmer ses intentions de détente monétaire.

À compter du 13 septembre 2023 ou vers cette date, la Série GPO-2 du fonds a été renommée la Série O TBN.

Le 9 mai 2024, la Série O a été lancée pour ce fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire

Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, il est propriétaire en droit des placements du fonds.

Dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN ») agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres et des noms des porteurs de séries de fonds communs de placement du fonds. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Financière Banque Nationale inc. (« FBN ») agit à titre de placeur principal pour les séries Conseillers, F, F5 ou T5 du fonds. FBN peut recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par ses clients.

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour les séries N et NR du fonds. Les commissions de suivi sont couvertes par les honoraires de services de la Gestion privée de patrimoine BNI, lesquels sont payés directement par les épargnants.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Total des frais de courtage	22 710,24 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	22 740,24 \$

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 208,74 titres du fonds pour une valeur de 2 083,41 \$, ce qui représentait près de 0,0000 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- a) l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- b) l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- c) l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- d) l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- e) la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

TBN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

Les frais de gestion payés par le fonds ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »). Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Conseillers			
Frais initiaux	0,70 %	71,43 %	28,57 %
Série F	0,37 %	—	100,00 %
Série N et Série NR*	0,10 %	—	100,00 %
Série O	s.o.**	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Pour les Séries N et NR, offertes uniquement aux épargnants participant au service de Gestion privée de patrimoine BNI (« GPP »), les frais de gestion ne couvrent que la gestion de placement des fonds, soit les frais liés à la gestion de portefeuille des fonds faisant partie des profils de la GPP. Les services d'administration générale ainsi que les commissions de suivi et de vente versées aux courtiers sont couverts par les honoraires de services de la GPP, lesquels sont payés directement par les épargnants.

^(**) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



⁽¹⁾ Rendements pour la période du 21 mai 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

⁽²⁾ Rendements pour la période du 14 juillet 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

⁽³⁾ Rendements pour la période du 30 octobre 2015 (début des opérations) au 31 décembre 2015.

Rendement annuel composé

Le tableau présente le rendement annuel composé du fonds pour chaque série qui existe depuis plus d'un an et pour chaque période indiquée terminée le 31 décembre 2024, par rapport au rendement de l'indice de référence suivant :

- Indice obligataire universel FTSE Canada (CAD)

Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis sa création
Série Conseillers¹	4,01 %	(1,13) %	0,41 %	–	0,99 %
Indice de référence	4,23 %	(0,60) %	0,79 %	–	1,91 %
Série F²	4,36 %	(0,69) %	0,90 %	–	1,57 %
Indice de référence	4,23 %	(0,60) %	0,79 %	–	1,99 %
Série N³	4,68 %	(0,42) %	1,19 %	–	1,89 %
Indice de référence	4,23 %	(0,60) %	0,79 %	–	1,95 %
Série NR³	4,64 %	(0,36) %	1,20 %	–	1,91 %
Indice de référence	4,23 %	(0,60) %	0,79 %	–	1,95 %

¹Début des opérations : 14 juillet 2015

²Début des opérations : 21 mai 2015

³Début des opérations : 30 octobre 2015

La rubrique *Résultats d'exploitation* contient une discussion du rendement du fonds comparé à celui du ou des indices de référence.

Description de l'indice

L'**indice obligataire universel FTSE Canada** est composé de plus de 900 obligations ayant une durée à l'échéance de plus de un an et reproduit le rendement du marché obligataire canadien.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Série Conseillers

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 14 juillet 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,94	8,61	10,06	10,55	9,97
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,30	0,29	0,27	0,27	0,28
Total des charges	(0,07)	(0,08)	(0,09)	(0,10)	(0,11)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,15)	(0,20)	(0,51)	(0,04)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,25	0,52	(0,94)	(0,03)	0,43
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,33	0,53	(1,27)	0,10	0,88
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,24	0,22	0,17	0,16	0,18
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,14
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,24	0,22	0,17	0,16	0,32
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,05	8,94	8,61	10,06	10,55

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	23 033	24 050	31 923	42 724	10 100
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	2 545 095	2 689 463	3 705 711	4 245 941	957 153
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,86	0,93	1,02	1,04	1,03
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,97	0,96	1,02	1,04	1,03
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	9,05	8,94	8,61	10,06	10,55

Séries F / Privée*

^(*) Il est à noter que la Série Privée a été créée le 28 novembre 2016 et est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 21 mai 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,01	8,67	10,13	10,62	10,03
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,30	0,29	0,27	0,27	0,28
Total des charges	(0,03)	(0,04)	(0,04)	(0,05)	(0,05)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,15)	(0,22)	(0,50)	(0,06)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,28	0,62	(1,01)	0,08	0,42
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,40	0,65	(1,28)	0,24	0,93
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,27	0,25	0,23	0,21	0,23
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,14
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,27	0,25	0,23	0,21	0,37
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,12	9,01	8,67	10,13	10,62

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	799 980	758 987	459 926	601 757	101 668
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	87 710 370	84 239 781	53 058 136	59 415 939	9 576 305
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,48	0,48	0,47	0,49	0,50
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,59	0,51	0,47	0,49	0,50
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	9,12	9,01	8,67	10,13	10,62

Série N

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 30 octobre 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,06	8,72	10,19	10,68	10,09
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,31	0,29	0,27	0,27	0,28
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,11)	(0,23)	(0,52)	(0,06)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,18	0,53	(0,84)	(0,40)	0,43
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,37	0,58	(1,11)	(0,21)	0,97
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,33	0,28	0,25	0,25	0,27
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,13
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,33	0,28	0,25	0,25	0,40
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	9,14	9,06	8,72	10,19	10,68

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1 629 033	3 173 888	2 060 742	1 934 245	1 721 459
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	178 157 775	350 189 430	236 260 204	189 910 201	161 140 730
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,18	0,19	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,29	0,22	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	9,14	9,06	8,72	10,19	10,68

Série NR

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 30 octobre 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,72	8,41	9,87	10,43	9,89
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,30	0,28	0,26	0,26	0,28
Total des charges	(0,01)	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,10)	(0,22)	(0,50)	(0,06)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,16	0,50	(0,87)	(0,40)	0,42
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$)⁽²⁾	0,35	0,55	(1,13)	(0,22)	0,96
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,32	0,27	0,24	0,24	0,26
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,13
remboursement de capital	—	0,02	0,05	0,07	0,04
Distributions annuelles totales (\$)⁽³⁾	0,32	0,29	0,29	0,31	0,43
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$)⁽⁴⁾	8,79	8,72	8,41	9,87	10,43

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	23 474	44 262	31 547	33 206	29 707
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	2 670 259	5 077 763	3 753 073	3 362 657	2 848 192
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,18	0,19	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,29	0,22	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	8,79	8,72	8,41	9,87	10,43

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 9 mai 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,22
Total des charges	0,01
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,14)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,55
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,64
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,22
des dividendes	—
des gains en capital	—
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,22
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,42

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	102
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,13
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89
Valeur liquidative par part (\$)	10,42

Série GP*

^(*) Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 21 mai 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,36	9,97	11,65	12,21	11,53
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,35	0,34	0,31	0,31	0,33
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,03)	(0,03)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,17)	(0,24)	(0,59)	(0,07)	0,33
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,33	0,55	(1,09)	(0,37)	0,48
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,50	0,63	(1,39)	(0,16)	1,11
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,34	0,32	0,29	0,28	0,30
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,15
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,34	0,32	0,29	0,28	0,45
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,49	10,36	9,97	11,65	12,21

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	2 824 320	2 453 209	1 960 919	2 433 243	1 646 594
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	269 335 987	236 880 306	196 714 361	208 897 193	134 820 709
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,23	0,23	0,22	0,22	0,22
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,34	0,26	0,22	0,22	0,22
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	10,49	10,36	9,97	11,65	12,21

Série GPO*

^(*) Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 21 mai 2015

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	8,89	8,56	10,00	10,49	9,92
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)					
Total des revenus	0,30	0,29	0,26	0,27	0,28
Total des charges	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,14)	(0,20)	(0,51)	(0,06)	0,28
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,27	0,40	(0,95)	(0,38)	0,43
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,43	0,48	(1,21)	(0,18)	0,98
Distributions (\$)					
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,30	0,28	0,26	0,25	0,27
des dividendes	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	0,14
remboursement de capital	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,30	0,28	0,26	0,25	0,41
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,00	8,89	8,56	10,00	10,49

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	225 747	192 215	170 149	251 086	213 892
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	25 090 083	21 631 465	19 882 713	25 099 725	20 384 806
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,11	0,11	0,10	0,10	0,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,22	0,14	0,10	0,10	0,10
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53	143,52
Valeur liquidative par part (\$)	9,00	8,89	8,56	10,00	10,49

Série O TBN*

^(*) Il est à noter que cette série est offerte par voie de placements privés.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 23 mars 2021

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,45	8,90	10,15	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)				
Total des revenus	0,32	(0,01)	0,30	0,21
Total des charges	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisé(e)s	(0,15)	(0,14)	(0,64)	(0,04)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,27	0,30	1,40	1,75
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,44	0,14	1,05	1,91
Distributions (\$)				
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,32	0,09	0,05	0,14
des dividendes	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,32	0,09	0,05	0,14
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	9,56	9,45	8,90	10,15

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1	1	201	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	108	104	22 622	103
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,13	0,12	0,10	0,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,24	0,15	0,10	0,10
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	66,89	82,09	179,44	83,53
Valeur liquidative par part (\$)	9,56	9,45	8,90	10,15

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
FNB Développement durable d'obligations canadiennes BNI	21,8
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} mars 2034	3,4
Province de l'Ontario, 4,05 %, échéant le 2 février 2032	2,3
Gouvernement du Canada, 3,50 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2029	1,9
Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 4 mars 2033	1,7
Hydro-Québec, 3,40 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2029	1,5
Province de l'Ontario, 4,10 %, échéant le 7 octobre 2054	1,3
Province de l'Ontario, 1,55 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2029	1,2
Gouvernement du Canada, 1,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2053	0,9
Gouvernement du Canada, 2,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2055	0,9
Province de l'Ontario, 1,85 %, échéant le 1 ^{er} février 2027	0,9
Province de Québec, 3,90 %, échéant le 22 novembre 2032	0,9
Hydro-Québec, 5,00 %, échéant le 15 février 2050	0,8
Ville de Toronto, 4,55 %, échéant le 27 juillet 2042	0,8
Gouvernement du Canada, 1,50 %, échéant le 1 ^{er} juin 2031	0,7
Hydro-Québec, 2,00 %, échéant le 1 ^{er} septembre 2028	0,7
Province de l'Ontario, 3,65 %, échéant le 2 juin 2033	0,7
Province de l'Ontario, 4,15 %, échéant le 2 juin 2034	0,7
Province de l'Ontario, 4,65 %, échéant le 2 juin 2041	0,7
Banque Nationale du Canada, 4,97 %, échéant le 7 décembre 2026	0,6
Fédération des caisses Desjardins, Taux variable, échéant le 23 février 2025	0,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,75 %, échéant le 15 juin 2030	0,6
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	0,6
Fiducie du Canada pour l'habitation, 1,90 %, échéant le 15 mars 2031	0,5
Province de l'Ontario, 4,60 %, échéant le 2 décembre 2055	0,5
	47,2

Total de la valeur liquidative 5 525 589 358 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Obligations corporatives canadiennes	36,2
Obligations provinciales	35,1
Obligations fédérales	15,5
Obligations municipales	9,7
Produits dérivés	1,7
Fonds de revenu fixe	1,4
Obligations américaines	1,0
Titres adossés à des actifs	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net	(0,9)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.